

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 2 juillet 2024, le conseil d'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville a édicté les ordonnances suivantes :

OCA24 042 à OCA24 046 – Résolution CA24 09 0197 / Dossier 1243060009
Ordonnances relatives à la programmation d'événements publics :

- Règlement sur le bruit (RCA22 09010, c. IV, a. 44);*
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., c. P-1, a. 3 et 8);*
- Règlement sur les parcs (R.R.V.M., c. P-3, a. 20, paragr. 3°);*
- Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville (01-274, a. 521);*
- Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., c. C-4.1, a. 3, paragr. 8°).*

OCA24 047 à OCA24 052 – Résolution CA24 09 0198 / Dossier 1243060019
Ordonnances relatives à la programmation d'événements publics pour la période du 3 juillet au 8 septembre 2024 :

- Règlement sur le bruit (RCA22 09010, c. IV, a. 44);*
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., c. P-1, a. 3 et 8);*
- Règlement sur les parcs (R.R.V.M., c. P-3, a. 20, paragr. 3°)*
- Règlement sur l'occupation du domaine public (R.R.V.M. c. O-0.1, a. 2.1)*
- Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville (01-274, a. 521);*
- Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., c. C-4.1, a. 3, paragr. 8°)*

OCA24 053 – Résolution CA24 09 0205 / Dossier 1248153006

Ordonnance permettant d'établir la circulation à sens unique en direction nord sur la rue Filion, entre la rue Daigle et le boulevard Gouin Ouest

- Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., c. C-4.1, a. 3, paragr. 1°)*

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance. L'ordonnance OCA24 053 peut également être consultée sur le site Internet de la Ville à l'adresse montreal.ca/reglements-municipaux.

FAIT à Montréal, le 4 juillet 2024.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauevert